

Déclaration liminaire

A Paris, le 25 septembre 2024

Comité social d'administration Ministériel du 25 septembre 2024

Madame la Secrétaire générale du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt,

Permettez-nous tout d'abord de saluer avec satisfaction le retour de la forêt dans l'appellation de notre grand ministère. Nous espérons que cela ne sera pas qu'un simple effet d'annonce.

Notre premier CSAM de l'année scolaire se déroule dans un contexte chaotique tant du point de vue politique, économique que social.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame la Ministre de l'Agriculture, enfin nommée. Nous espérons que le dialogue social annoncé comme essentiel par le Premier Ministre soit au rendez-vous.

Le dialogue et la négociation doivent être privilégiés au passage en force ! La réforme des retraites sera-t-elle le premier test en matière de dialogue social ? **FO** rappelle son combat contre cette réforme injuste.

Aujourd'hui, aurait du se tenir un CSA ministériel consacré au projet de loi de finances pour 2025.

D'ores et déjà, le Gouvernement fait savoir que ce sera un budget d'austérité sans précédent !

Selon les médias et certaines institutions, ce budget devrait annoncer des mesures d'économie à hauteur de 30 milliards dès 2025 et plus de 100 milliards à l'horizon 2029/2032.

Les conséquences de l'application de l'austérité budgétaire se font déjà sentir dans les services au travers de la suppression de formations, de la non prise en charge des déplacements, de la programmation des réunions de l'agenda social en distanciel, du gel des recrutements dans certaines filières. Est-ce une grande vague d'austérité qui nous attend ?

Alors que notre ministère doit se mobiliser dans le cadre des transitions et des crises successives, la rigueur entraînerait de graves conséquences pour le service public et pour les agents en matière de mission et de dégradation de leur condition de travail. Comment faire face à une cure d'austérité quand les services sont déjà à l'os ? Cela est très anxiogène pour nos collègues. Ils s'interrogent : auront-ils les moyens de poursuivre leurs missions de service public ?

Dans ce contexte, Madame la Secrétaire générale, quelles consignes avez-vous ou allez-vous donner aux services ? Quels effets sur leur fonctionnement ? Sur les recrutements ? Sur les promotions ? Sur les mesures catégorielles ? Sur la paye ? Sur les primes ? Certains de nos collègues nous annoncent déjà des baisses de CIA ... Avez-vous des explications ?

Force Ouvrière revendique toujours et encore une véritable augmentation de l'indiciaire pour tous les agents publics afin de faire face à l'inflation et de leur permettre de vivre dignement de leur travail.

Pour **FO Agriculture**, l'Enseignement Agricole doit être au cœur des politiques à mettre en œuvre pour permettre à l'agriculture de faire face aux défis, sociaux, climatiques et environnementaux auxquels elle est confrontée. Cela suppose notamment de former des jeunes dans nos établissements. Et pour cela, l'État doit recruter des personnels fonctionnaires. Mais nous voyons, au travers de l'augmentation du recours à des agents contractuels depuis quelques rentrées, que nos métiers n'attirent plus ! Les agents, enseignants et autres personnels se trouvent insuffisamment considérés.

Pour gagner dignement leur vie, les enseignants refusent de devoir travailler plus alors que bon nombre d'entre eux sont déjà épuisés !

Les personnels du MASAF constatent que le SMIC a augmenté pour suivre l'inflation, mais leurs salaires NON.

Les grilles indiciaires sont écrasées. Les agents confrontés à une charge de travail croissante, à des missions supplémentaires, doivent s'adapter aux nouveaux outils et faire face aux nouvelles missions. Ainsi, ils sont montés en compétence.

Par ailleurs, certains agents évoquent des pratiques qui peuvent s'apparenter à du chantage à la promotion ou à la gestion des primes.

FO Agriculture demande la réouverture d'un plan de requalification de C en B et de B en A afin de permettre aux agents de faire valoir leur aptitude à prendre en charge leurs missions.

FO Agriculture demande également de façon récurrente la possibilité d'évolution professionnelle des TFR, notamment avec la création de postes de catégorie A dans les établissements de l'enseignement technique. Ce n'est pas une promotion par an dans le corps des assistants ingénieurs qui va satisfaire nos collègues qui exercent déjà des missions de catégorie A.

Merci de votre attention.

*L'équipe **FO Agriculture***



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

